

Tintigny, 25 février 2021

Commune de Meix-devant-Virton
Réunion de CLDR du 22 février 2021
(réunion en ligne)

Présents :

Pour la CLDR: 16 membres (voir liste en annexe)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas LECUIVRE, Juliette MAQUET, agents de développement

Pour le Parc Naturel de Gaume : Juliette DENOYELLE, chargée de mission Aménagement du territoire et paysages

Ordre du jour :

- 1. Rapport annuel :** état d'avancement des projets et programmation triennale.
- 2. Charte paysagère du Parc Naturel de Gaume**



Fondation Rurale de Wallonie
Rue de France, 19a - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02
Fax: (0)63 44 02 09
semois@frw.be - www.frw.be

1. Rapport annuel

1. Situation générale de l'opération

Avancées particulières en 2020 :

- **Projet cabinet rural.** Celui-ci comportera 2 cabinets, un secrétariat et un logement. Les travaux devraient être terminés fin avril
- **PAED :** le comité de pilotage a été mis sur pied et s'est réuni plusieurs fois.
POLLEC : la Commune a été retenue pour en subsider en deux parties :
 - ⇒ 22 400 euros pour le suivi et la mise en œuvre du PAED (via l'appel à des expertises externes)
 - ⇒ 50 000 euros pour des investissements : remplacement de la chaudière de la maison communale par une chaudière à pellets ; végétalisation de la toiture arrière de la maison communale.
- **Projet chemins de liaisons :**
La Commune a obtenu un subside de 180 000 euros dans le cadre de l'appel à projet mobilité active de 2019. Ce subside va être utilisé dans le cadre de la réalisation d'un tracé allant de l'ancien moto-cross jusqu'à Sommethonne (sud Rossart), en passant par la croix Jean de Paris et la ferme des Hayons.



Il s'agit d'une bonne partie de la dorsale prévue dans la fiche chemin de liaison du PCDR. Contrairement à ce qui était prévu dans la fiche, il s'agirait ici de chemins d'une largeur de 2,5 m.

L'étude réalisée par le bureau Lacasse estime un total de 691 000 euros pour ce tracé (qui est lui-même subdivisé en trois tronçons). Le tracé pourrait faire l'objet d'une prolongation pour être plus complet (redescendre par voie lavaux pour parvenir à se relier avec Rouvroy). Le PCDR serait dès lors le bienvenu pour parvenir à réaliser ce projet. Pour le subside mobilité active, les travaux doivent avoir été réalisés avant septembre 2022. La Commune souhaite dès lors solliciter

au plus vite une demande de convention DR pour ce chemin de liaison (voir point programmation triennale).

Un membre de la CLDR questionne sur les subsides DR :

⇒ Les chemins de liaison, fonctionnels et en site propre, peuvent être subsidiés à hauteur de 80% jusqu'à 850 000 euros (rien au-delà).

2. Etat d'avancement des projets subventionnés en DR

Houdrigny : création d'un atelier rural sur le site Elgey

Permis d'urbanisme obtenu le 22/03/2019 - dossier d'exécution rédigé mais non finalisé

L'auteur a remis fin 2019 un projet avec montant 1 872 000 TVAC. La commune a notifié à l'auteur le 7/04/2020 le fait que l'enveloppe maximale accordée par la commune est celle approuvée au moment de l'introduction du permis (1 529 000). Différentes pistes ont été identifiées pour réduire les coûts. Début du second semestre 2020, l'AP a renvoyé une version « revue » mais qui n'est pas très satisfaisante car les économies proposées sont de nature à déforcer quelque peu l'attractivité extérieure du bâtiment. Le dossier doit avancer car il est soumis à des délais (pour le DR, validation du projet définitif avant octobre 2021, pour le SAR, fin travaux sept 2022).

Le passage par une régie communale autonome est envisagé pour faciliter la gestion financière du surcoût.

Gérouville : aménagement de l'ancienne mairie en maison multiservices

Le marché attribué a été approuvé par le Ministre en février 2020. Les travaux ont été lancés le 14/09/2020.

Robelmont : aménagement de la maison Marmoy en maison de village

L'avant-projet a été approuvé par le SPW en juin 2020. La Commune et l'auteur attendent la décision de l'urbanisme avant de boucler le dossier projet.

3. Rapport comptable des projets DR terminés

/

4. Rapport d'activité de la CLDR

Une seule séance a eu lieu en 2020, celle du 20 février (réunissant 15 membres). Une séance programmée en mars a dû être annulée. De même, une séance en ligne programmée en octobre a été reportée.

5. Programmation triennale

Suite à la discussion sur le projet chemins de liaison en cours, la CLDR opte pour remonter d'un cran le projet de voies lentes et choisi la programmation triennale suivante :

- 2021 : 1.003 – Commune – création de chemins de liaisons et voies lentes
- 2020: 2.005 – Sommethonne – Rénovation du Cercle Saint-Maurice en maison de village
- 2022 : 1.004 – Gérouville – Aménagement de la place de l'Eglise, de la grand-rue et de la grandroute

=> **La CLDR valide le rapport annuel**

2. Charte paysagère du Parc Naturel de Gaume

Présentation de la charte paysagère

Les paysages de Gaume sont caractérisés par une alternance de côtes, de revers et de dépressions. Cette structure topographique présente des paysages variés : partagés entre massifs forestiers, herbages, champs ouverts et villages aux maisons jointives groupées en rues.

Plus localement, à Meix-devant-Virton, les paysages sont marqués par :

- **Paysages de vallées – retombée sableuse du Sinémurien**
La bordure sud-ouest de la forêt sinémurienne comprend des vallées encaissées où se nichent les villages de Meix-devant-Virton, Limes, entourés de forêts et de leur finage agricole.
Gérouville est situé sur un versant en faible pente ;
- **Paysages des dépressions du pied de côte du Domérien**
Dépressions creusées par la Chevratte et ses affluents, qui abritent les villages d'Houdrigny, Villers-la-Loue et Robelmont ;
Sommethonne est situé dans la vallée de la Thonne.
- **Paysages de vallonnements des terrassettes du revers de côte du Domérien**
Au sud de Sommethonne.

Pourquoi une charte paysagère ?

⇒ Obligation des Parcs de mettre en œuvre une charte paysagère (décret de 2008).

Une charte paysagère permet de mieux connaître les paysages du territoire, d'avoir un outil de gestion et d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire et d'établir un plan d'actions relatif aux paysages.

L'analyse contextuelle de la charte a dégagé 4 grands enjeux paysagers principaux :

Enjeu principal 1 : maintien de l'identité des paysages gaumais et du cadre de vie

Enjeu principal 2 : connaissance et valorisation des paysages gaumais
Enjeu principal 3 : gestion de la dimension paysagère dans l'organisation du territoire
Enjeu principal 4 : enjeux climatiques, (re)développement de la biodiversité et gestion du paysage.

Les enjeux principaux sont déclinés en sous-enjeux qui sont eux-mêmes déclinés en recommandations. Des recommandations, naissent alors des idées d'actions.

World café : quelles actions mettre en place pour préserver, valoriser et gérer nos paysages

Méthodologie

Objectif : identifier des actions pour protéger, gérer et aménager les paysages de notre territoire

Mise en place : 3 tables thématiques (sous-groupes créés sous forme d'ateliers virtuels)
Préservation : « Comment maintenir l'identité des paysages gaumais et du cadre de vie ? »
Sensibilisation : « Comment valoriser et faire connaître nos paysages ? »
Gestion du paysage et enjeux climatiques : « Comment gérer et aménager nos paysages ? Comment prendre en compte les enjeux climatiques et le développement de la biodiversité ? »

Règles du jeu :

- Brainstorming
 - 1/3 des participants/table + un animateur qui est rapporteur (l'animateur ne bouge pas de table)
 - 10 minutes par table. Ensuite, changement de table (donc chacun fait 3 tables en tout)
- Synthèse, mise en commun

Résultats

Table « Préservation » - animation Nicolas (FRW)

- Paysages agricoles : lutter contre l'érosion de nos sols sableux, conserver et encourager les haies.
- Eviter épareuses qui laisse la haie dans un mauvais état.
- Gestion forestière intégrant la régénération de la ressources dans le cadre du réchauffement climatique (varier les essences, éviter monoculture).
- Transition énergétique : développement des ressources énergétiques (miscanthus, plaquettes forestières...) et isolantes (ex : chanvre, laine,...) alternatives.
- Attractivité des points de vue : entretien, tables d'orientation, aires de convivialité.

- Berges cours d'eau : développer leur accessibilité et la mise en valeur des zones naturelles. Faire connaître les acteurs et leurs projets (contrat rivière, fervents de la Chevratte). Rouvrir des zones où des petits affluents ont été canalisés.
- Habitat traditionnel : encourager le maintien des cœurs anciens via le développement de primes à la rénovation.
- Mise en valeur de sites particuliers ou emblématiques: croix entre Meix et Lahage, croix Jean de Paris
- Réouverture de sentiers abandonnés ou appropriés par le voisinage
- Opération de mise en valeur du petit patrimoine populaire, en impliquant les privés.

Table « Sensibilisation » - animation Juliette (FRW)

Les actions nouvelles :

- Création de circuits balisés (piétons comme cyclables) qui s'arrêtent à des endroits clés et qui fait découvrir les monuments typiques de la commune. Créer ces circuits par thématique.
- Valoriser les chemins et les points de vue (*par exemple : celui au-dessus de Villers-la-Loue et Sommethonne*). Installer des panneaux didactiques pour les points de vue et points d'intérêts.
- Place de l'eau. Les fontaines dans les villages peuvent être remises au goût du jour. Les berges et rivières nécessitent d'être mieux entretenues. Possibilité de cibler la journée de la propreté (Bewapp) sur les rivières.
- Création d'un circuit qui passe par tous les centres de villages en évitant les routes principales => à transmettre à la commune.

Ce qui est déjà mis en place :

- Organisation de la marche ADEPS (Gérouville et Meix). Il peut être intéressant d'utiliser ce genre d'événements sportifs afin de faire découvrir les différents sentiers (trails, marches, run&bike, ect.)
- La balade aux lanternes comptée dans les bois de Robelmont. Des arrêts étaient prévus tout le long de la balade à des endroits remarquables et une histoire y était comptée. Cela permet également une sensibilisation dès le plus jeune âge.
- Agent administratif en charge du tourisme (Karl Goffinet) a créé un répertoire des 100 sites intéressants à promouvoir sur le territoire communal.
- La Maison du Tourisme de Gaume créé des circuits balisés et anime des chemins didactiques.
- La maison multiservice de Gérouville a également mis en place des circuits de promenades.
- Les promenades eaux et forêts, les visites des réserves naturelles, les guides du territoire et les journées du patrimoine sont toutes des occasions de sensibiliser les gens et valoriser le territoire.

Exemples d'autres communes :

- La commune de Virton organise des sortes de jeux de piste avec des photos. Les participants doivent parcourir la commune et retrouver le bon emplacement pour chaque photo.
- La commune de Saint-Léger a créé des balades qui s'arrêtent aux points de vue intéressants.

Table « Gestion du paysage et enjeux climatiques » - animation Juliette (PNG)

- Proposer une brochure de recommandations pour l'intégration des nouveaux bâtiments agricoles (matériaux, couleurs, etc.)
- Communiquer, sensibiliser les forestiers à la bonne remise en état des chemins
- Proposer une action pour permettre de faire enterrer les lignes électriques (voir si possible)
- Imposer aux particuliers déposant une demande de permis d'urbanisme la plantation d'une haie
- Mener une réflexion autour de l'aménagement de la ZACC de la rue des roses
- Mener une réflexion pour l'aménagement de la Place du Tilleul à Gérouville

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas Lecuivre, Juliette Maquet
Agents de développement

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON
RÉUNION DE CLDR
LE 22 FÉVRIER 2021

PRÉSENTS (15) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Baetsle	Ludovic
Mme	Bolis	Nathalie
M.	Brynaert	Philippe
M.	Catot	Bernard
Mme	Fagny	Angélique
M.	François	Pascal
M.	Gérard	Jean-Louis
Mme	Gilson	Béatrice
M.	Gilson	Marc
M.	Inglebert	Arnaud
M.	Kaiser	Aurélie
M.	Martin	Jean-Robert
M.	Poncé	Yvon
Mme	Rongvaux	Stéphanie
M.	Seivert	William
M.	Watelet	Bruno

EXCUSÉS (6) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Barnich	Laurence
M.	Beuseling	Peter
M.	Evrard	Sébastien
Mme	Hanus	Caroline
Mme	Pierre	Judith
M.	Wekhuizen	Michaël